



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Relocalisations de migrants : quel bilan ?

Question écrite n° 8713

Texte de la question

Mme Edwige Diaz interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le sujet du bilan des missions de relocalisations de migrants. En 2015, le nombre de demandes d'asile enregistrées en France était de 80 000. En 2022, ce chiffre s'élevait à plus de 137 000, soit un total bien supérieur. Alors que se pose la question d'une répartition plus massive à venir des demandeurs d'asile sur tout le territoire, notamment au travers du Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 proposé par l'ancienne ministre déléguée chargée de la citoyenneté, Mme la députée souhaiterait connaître le bilan des relocalisations opérées depuis l'année 2015, au début de la crise migratoire. Elle lui demande donc de fournir une liste détaillée de ces missions de relocalisations de migrants sur la période 2015-2022.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8713

Rubrique : Réfugiés et apatrides

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2023](#), page 5046

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)